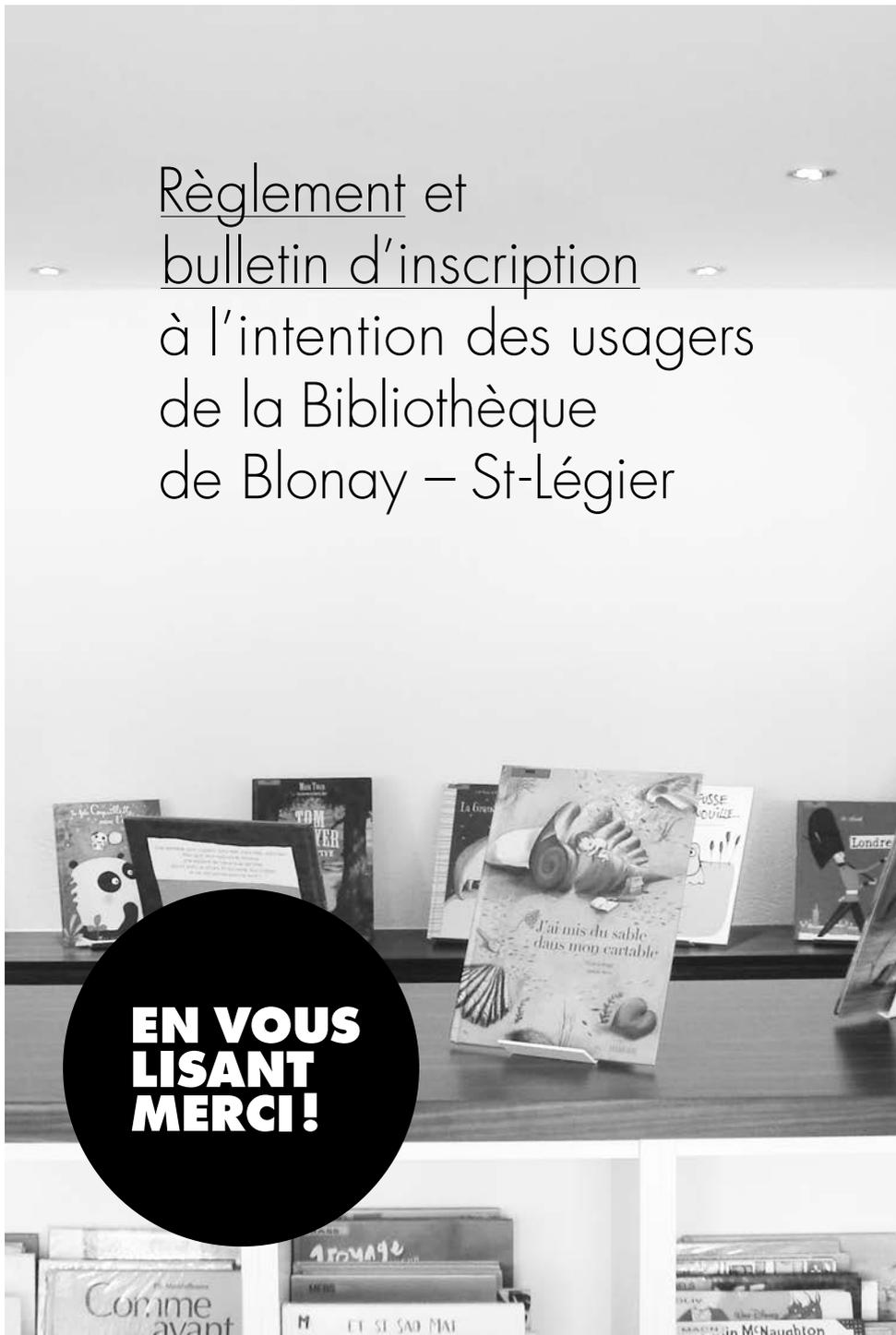


Règlement et
bulletin d'inscription
à l'intention des usagers
de la Bibliothèque
de Blonay – St-Légier

**EN VOUS
LISANT
MERCİ !**





MISSION

La Bibliothèque intercommunale de Blonay St-Légier-La Chiésaz a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information.

Elle met à disposition du public des livres, périodiques et autres médias à consulter sur place ou à emprunter.



INSCRIPTION

L'inscription à la bibliothèque est ouverte à tous. Elle se fait en présentant une pièce d'identité valable. Les mineur-es peuvent s'inscrire sous la responsabilité de leurs parents qui sont appelés à contresigner l'inscription ou à remplir une carte d'inscription pour les enfants. La carte de lecteur est délivrée lors de l'inscription. Elle n'est pas transmissible.

Le renouvellement d'une carte perdue ou détériorée coûte 10 CHF pour les adultes. La carte est gratuite pour les lecteurs jusqu'à 16 ans.

Concernant les jeunes lecteurs jusqu'à 16 ans, lorsque ceux-ci viennent accompagnés, la carte est sous la responsabilité de l'accompagnant.



TARIFS D'INSCRIPTION

Habitants de Blonay St-Légier-La Chiésaz :

Jeunesse (<16 ans) = Gratuit / Adultes = CHF 10.-

Habitants d'autres communes :

Jeunesse (<16 ans) = Gratuit / Adultes = CHF 20.-

Pour les collectivités :

CHF 15.-



PRÊT

- Le prêt est gratuit et sur présentation de la carte de lecteur uniquement;
- La durée du prêt est de 28 jours en principe; Les bibliothécaires se réservent le droit de limiter la durée du prêt pour les nouveautés ou les documents très demandés;
- Pour les adultes, le prêt est limité à 10 documents par personne dont 3 médias audiovisuels au maximum;
- Pour les enfants, le prêt est limité à 10 documents dont 2 médias audiovisuels au maximum;
- Pour les collectivités, le prêt est limité à 20 documents dont 8 médias audiovisuels au maximum.



PROLONGATIONS

Une prolongation du prêt peut être demandée par e-mail, par téléphone durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, sur internet via le compte d'utilisateur ou directement auprès de la bibliothèque. Une seule prolongation de 28 jours est possible.

Il n'est pas possible de prolonger les nouveautés ou les ouvrages réservés par d'autres lecteurs.



RETARDS

Afin d'éviter un maximum les retards, un avis d'échéance sera envoyé par mail uniquement, 2 jours avant l'échéance.

Une taxe de 20 cts par document et par jour sera perçue pour les documents en retard. La taxe est plafonnée à 15.- par document. Passé cette limite, le document sera considéré comme perdu.



RÉSERVATIONS

Un document emprunté par un autre lecteur peut être réservé directement à la bibliothèque, par e-mail ou par le biais du catalogue en ligne. Un avis sera envoyé par mail dès le retour du document et celui-ci sera à disposition pendant 10 jours.



RESPONSABILITÉS DES USAGERS

Chaque usager est responsable des documents empruntés. Il s'assure du bon état du document au moment de l'emprunt et, si ce n'est pas le cas, avise la personne responsable du prêt.

L'usager répond du dommage causé par la perte ou la détérioration des documents empruntés.

La perte ou la détérioration d'un document entraîne le remboursement de la valeur du document, majoré de 5 CHF pour les frais de reconstitution. L'usager peut remplacer lui-même le document perdu ou détérioré. Dans ce cas, seule la majoration de 5 CHF sera effective.



COMPORTEMENT

- Il est interdit de fumer, de boire et de manger dans les locaux de la bibliothèque, d'y circuler en roller, skate board ou en trottinette;
- A fin de préserver la tranquillité des lieux, les sonneries de téléphones portables ainsi que leur utilisation sont proscrites;
- Le public est invité à respecter le calme et à manipuler les documents avec soin; De même, chacun s'engage à prendre soin des documents empruntés et à les transporter sous protection adéquate.
- Les animaux ne sont pas admis dans les

locaux;

- Les documents réservés à la consultation ne peuvent être empruntés.
- Les copies de CD ou DVD sont strictement interdites;
- Le personnel de la bibliothèque est habilité à refuser le prêt, l'accès ou à expulser toute personne dont le comportement pourrait gêner les autres usagers;
- Les usagers ne respectant pas le présent règlement ne pourront plus emprunter de documents.



WWW

L'accès à Internet est mis à disposition du public. Les internautes s'engagent à respecter la charte d'utilisation établie par la bibliothèque qui fait partie intégrante du présent règlement.

CHARTRE D'UTILISATION

L'accès à Internet est prioritairement réservé à la recherche d'informations.

L'accès aux sites Internet portant atteinte à l'intégrité et la dignité de l'être humain est totalement interdit (pornographie, pédophilie, racisme, violence gratuite, etc...).

La bibliothèque n'est pas responsable du contenu des pages Internet ni de l'usage qu'il pourrait en être fait. Toutefois, elle se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs et le droit de suppression immédiate, temporaire ou définitive du droit d'accès à l'Internet en cas de non-respect de ces règles. En cas de récurrence, des dispositions plus contraignantes peuvent être prises.

L'utilisateur s'engage à respecter le matériel, à n'introduire aucun logiciel, ni disque, ni virus informatique. Il ne cherche pas à modifier la configuration informatique mise en place.



RÉCAPITULATIF DES PRÊTS ET TARIFS

	JEUNESSE (BSL ¹)	ADULTES (BSL ¹)	JEUNESSE (Hors BSL ¹)	ADULTES (Hors BSL ¹)	COLLEC- TIVITÉS
Inscription	Gratuit	10.–	Gratuit	20.–	15.–
Perte de la carte	10.–	10.–	10.–	10.–	10.–
Nbre de docs	10 dont 2 MAV ²	10 dont 3 MAV ²	10 dont 2 MAV ²	10 dont 3 MAV ²	20 dont 8 MAV ²
Durée du prêt	28 jours	28 jours	28 jours	28 jours	28 jours
Nbre de réservations	2 doc.	2 doc.	2 doc.	2 doc.	2 doc.
Prolongation	1 x 28 jours	1 x 28 jours	1 x 28 jours	1 x 28 jours	1 x 28 jours
Détérioration	Remboursement du doc. + 5.–				
Perte d'un document	Remboursement du doc. + 5.– + retards éventuels				

¹ *Blonay et St-Légier-La Chiésaz*
² *Média audiovisuel*



BIBLIOTHÈQUE DE BLONAY - ST-LÉGIER

CH. DE BAHYSE 2
CP 12 – CH-1807 BLONAY
T: +41 (0) 21 926 8267
F: +41 (0) 21 926 8269
www.mabibliotheque.ch